

70	Chemin R2	Part du RD34 en face la VC n°5, suit la limite communale avec CHASTANIER et s'arrête à la parcelle n°0416 Section A	71	
71	Chemin S2	Part en continuité de la VC n°45 via la limite communale avec CHASTANIER qu'il suit jusqu'à la parcelle n°0183 Section A.	900	
72	Chemin T2	Part du CR n°71 et s'arrête à la parcelle n°0231 Section A.	73	
73	Chemin U2	Part du CR n°72 et rejoint la VC n°45.	65	
74	Chemin V2	Part du CR n°73 et rejoint la VC n°44.	46	
75	Chemin W2	Part de la VC n°6 en face la VC n°14 et se termine sur la VC n°1	376	
76	Chemin X2	Part du carrefour des Vcs n°1 et 6 et se termine sur le CR n°75.	311	
77	Chemin Y2	Part du carrefour des Vcs n°6 et 16 et se termine dans le village de Palhères.	67	
78	Chemin Z2	Part du CR n°77 et rejoint la VC n°6.	60	
79	Chemin A3	Part de la VC n°2 dans les Thorts et s'arrête à la parcelle n°1093 Section C.	190	
80	Chemin B3	Part de la VC n°9, coupe le CR n°28 et s'arrête à la parcelle n°0241 Section C.	470	
81	Chemin B4	Part du RD34 en prolongement de la VC n°11 et s'arrête à la limite communale avec LANGOGNE.	160	
TOTAL des CHEMINS RURAUX.....			34 764	

